

La professionnalisation de l'encadrement technique

Préalable: En proposant aux clubs de réfléchir à un projet de professionnalisation, le but de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes est d'augmenter la qualité et la quantité de l'encadrement dans les salles et ainsi de favoriser:

- La découverte de nouveaux jeunes par la participation aux actions en milieu scolaire et périscolaire, la création de sections Ping 4-7 ans, l'organisation du PPP...
- L'apparition de nouveaux publics par le sport santé, le fit ping tonic, le sport adapté ou handisport...
- Des progrès plus rapides pour les meilleurs et la découverte du haut niveau.

Cette réflexion s'intègre dans le nouveau plan de développement régional.

Halte aux idées reçues!



«Embaucher quelqu'un! Ouh la la vous n'y pensez pas ça coûte trop cher»



«Accueillir au sein de son club pendant une période de 6 à 12 mois un jeune comme volontaire en service civique coûte au maximum 110 € par mois, et il existe d'autres types de contrats aidés. Pour ces autres types d'emploi vous pouvez effectuer une simulation ici:

<http://cnar-sport.franceolympique.com/art.php?id=34277>»



«Nous n'allons jamais trouver la bonne personne »



«Vous avez peut-être au sein de votre club un jeune qui a fait un stage de jeune entraîneur, d'Animateur ou d'Entraîneur Fédéral, et qui aimerait aller plus loin, ou bien un adulte plus confirmé qui ne travaille qu'à mi-temps et aimerait un complément de salaire, ou même un retraité. En avez-vous parlé avec lui ou elle?»



« Comment allons-nous faire pour ne pas mettre les finances de notre club en péril ? »



«Votre salarié ne va sans doute pas passer tout son temps à entraîner vos licenciés. Il va pouvoir rechercher pour votre club de nouveaux partenaires (financiers ou sportifs), proposer des animations payantes (petits tournois, lotos, calendriers, soirées, ...), participer aux TAP de votre commune, entraîner un autre club... Nous vous proposons d'y réfléchir ensemble.»



«Si nous employons quelqu'un, nous allons devoir augmenter le coût de la cotisation au club, et nous allons perdre des adhérents»



«Qui dit salarié dit nouvelles prestations, et donc la nécessité de définir un tarif de cotisation qui soit en rapport avec le service offert, ce qui n'est pas si difficile à faire admettre. Il faut savoir qu'un coût de cotisation trop bas a tendance à faire fuir certains adhérents potentiels qui jugent d'emblée que la qualité de l'encadrement ne sera pas au rendez-vous... Nous vous proposons d'y réfléchir ensemble. »



«Et après?»



«On commence souvent par un emploi aidé (de 2 à 5 ans). L'idée consiste à profiter de ce temps pour préparer la suite. Le premier point est vraiment de confier au salarié des missions qu'un bénévole ne pourrait pas faire aussi bien. Nous vous proposons d'y réfléchir ensemble.»



«Prendre un salarié cela veut dire que les bénévoles ne pourront plus entraîner ? »



«Sûrement pas ! Pour réussir l'embauche d'un entraîneur, il faut une équipe de dirigeants et de bénévoles active et présente pour l'épauler et l'accompagner, y compris pour l'entraînement ou l'animation car le salarié ne peut pas tout faire à lui seul »



«Pas question de nous embêter avec de la paperasse»



«Quelqu'un dans votre club sait peut-être le faire, un organisme peut vous aider, une formation aussi, Nous vous proposons d'y réfléchir ensemble.»



«Nous hésitons à franchir le pas, on a peur»



«Une centaine de personnes sont employées actuellement comme entraîneurs ou agents de développement au sein des clubs de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (environ 60% à temps plein et 40% à temps partiel). Plusieurs clubs de moins de 100 licenciés n'ont pas hésité à franchir le pas... Alors pourquoi pas vous?»

La ligue AURA est là pour vous aider, vous guider, vous accompagner...Nous vous proposons d'y réfléchir ensemble.»



3 membres de la Commission Régionale de Développement sont plus spécialement chargés d'aider les clubs à professionnaliser leur encadrement technique. Pour toute question relative à ce sujet, n'hésitez à contacter l'un d'entre eux. Nous n'aurons peut-être pas toutes les réponses à vos questions dans un premier temps, mais nous ferons en sorte d'essayer de les obtenir!

CONTACTS:

Laurent LOUVEL (Conseiller Technique de la Ligue AURA en charge du développement)

l.louvel@laura-tt.fr 06 61 87 97 28

Yves PIERRE (Vice-président de la Ligue AURA)

pierre.s.y@wanadoo.fr 06 14 27 01 27

Xavier ANTOINE-MICHARD (Président du CD 03)

amx@sfr.fr 06 78 57 22 19